



Le 19 octobre 2017

COMPTE-RENDU DES ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DE L'ACEF RIVES DE PARIS

Les assemblées générales extraordinaire et ordinaire de l'ACEF Rives de Paris se sont tenues le 9 octobre 2017 dans les locaux du « théâtre de la tour Eiffel », 4 square Rapp à Paris 7^{ème}, sous la présidence de Marc Sauvat, président de l'association, en présence de monsieur Olivier Sevrans, directeur du développement de la Banque Populaire Rives de Paris.

Marc Sauvat remercie madame Chapelle, directrice du théâtre, pour son hospitalité et adresse à tous quelques paroles de bienvenue. Madame Chapelle présente brièvement le théâtre.

Assemblée générale extraordinaire

Marc Sauvat ouvre l'assemblée générale extraordinaire. Cette assemblée est chargée d'approuver un changement statutaire. Il s'agit de permettre aux membres de la Banque Populaire, actifs et retraités, de pouvoir bénéficier du programme multiavantages de l'ACEF Rives de Paris.

Michel Pineau souhaite faire connaître sa position qui est la suivante :

« Le but de la modification des statuts qui nous est proposée est de mettre les conseillers de clientèle en complète connaissance de notre offre commerciale afin qu'ils puissent en décrire et vanter les avantages à leur clients et prospects.

Il est donc très important de l'approuver et je me permets de vous y inviter.

On peut cependant avoir quelque regret que la FNAS ait choisi un moyen aussi radical qu'une modification des statuts pour parvenir à cet objectif, là où un simple alinéa nouveau dans la convention Banque-ACEF aurait suffi.

En effet, outre la forme lourde à mettre en œuvre, il apparaît quelques inconvénients à cette formule très « voyante ».

- Faire des personnels de la BP des quasi-adhérents, c'est dénaturer le fondement du mouvement ACEF : la solidarité dans le périmètre de la fonction publique.
- C'est aussi d'une certaine façon donner le pas au « commerce » sur l'objet social de l'association, avec le risque d'une requalification fiscale en but lucratif (et l'impôt qui va avec).

Il nous faudra veiller par l'usage et l'expérience à gommer les effets éventuellement néfastes.

En attendant, il m'apparaît nécessaire d'approuver la modification de nos statuts, ne serait-ce que pour manifester notre fidélité à la FNAS et ne pas mettre son nouveau président dans une embarrassante indiscipline. Je vous y engage amicalement. »

Personne ne demandant plus la parole, on passe au vote.

La résolution concernant la modification statutaire est adoptée à l'unanimité des présents et représentés

Ci-joint articles modifiés



Assemblée générale ordinaire

Ordre du jour :

- *Rapport moral et d'activité.*

Il est présenté par monsieur Jean-Jacques Sherchen.

La résolution concernant le rapport moral et d'activité est adoptée à l'unanimité des présents et représentés

Rapport ci-joint

- *Rapport financier*

Il est présenté par monsieur José Fernandes.

La résolution concernant le rapport financier est approuvée à l'unanimité des présents et représentés

Quitus est donné à l'unanimité des présents et représentés aux trésoriers sur les comptes de 2016.

Documents ci-joints

- *Plan de développement.*

Il est présenté par Marc Sauvat, Président de l'association.

Il remercie messieurs Yves Gévin et Pascal Wettlé et toute leur équipe, entre autres madame Sandrine Caccamo et monsieur Emmanuel Reynier pour leur soutien.

Il exprime sa grande satisfaction de constater qu'une solidarité entre partenaires commence à s'instaurer.

Il laisse la parole à monsieur Olivier Sevrans qui remercie les partenaires, les délégués, les administrateurs les délégués de conquête et les développeurs. Il précise que 32 % des nouveaux clients viennent de la Fonction Publique et il promet de tout mettre en place pour continuer cette aventure.

Il rappelle que l'ACEFRives de Paris et la banque partagent les mêmes valeurs.

La résolution concernant le plan de développement est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Document ci-joint

- *Budget prévisionnel*

L'objectif est de permettre aux partenaires régionaux d'accéder aux offres d'autres ACEF.

L'attrition est de 1 pour 3 adhésions.

La résolution concernant le budget prévisionnel est adoptée à l'unanimité des présents et représentés

Document ci-joint

- *Renouvellement du Conseil d'Administration*

Les candidatures de monsieur Jean-Jacques Sherchen, monsieur Michel Pineau, monsieur José Fernandes, monsieur Marc Sauvat et monsieur Patrice Leban sont réélus à l'unanimité des présents et représentés.

Madame Annie bBouthemy ne souhaite pas renouveler son mandat.

CONCLUSION

Le président remercie les adhérents, les administrateurs pour leur engagement et leur désir de faire connaître l'ACEF.



Association pour le crédit et l'épargne des fonctionnaires et assimilés Rives de Paris

Il annonce pour l'année 2018 une assemblée générale qui aura lieu au cours du 2^{ème} trimestre et la 5^{ème} soirée des partenaires .

Avant de clore les travaux de l'assemblée générale 2017, il souhaite à tous une bonne soirée

Le président

Marc Sauvat

La secrétaire

Marie-Anne Vigla